

**PORTANT PROCLAMATION DES RÉSULTATS
DU SCRUTIN DU 13 AVRIL 2023
RELATIF A LA DÉSIGNATION DES GRANDS ÉLECTEURS
POUR L'ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES ÉTUDIANTS
AU CONSEIL NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE (CNESER)**

LE PRÉSIDENT,

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.232-1, D.232-1 à D.232-13,
- Vu l'arrêté ministériel du 18 février 2015 relatif à la commission nationale pour les élections des représentants des personnels et des étudiants au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche,
- Vu l'arrêté ministériel du 24 février 2023 pris en application de l'article D. 232-4 du code de l'éducation pour la désignation des représentants des étudiants au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche,
- Vu l'arrêté ministériel du 24 février 2023 fixant les modalités d'organisation de l'élection au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche des représentants des étudiants des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel,
- Vu l'arrêté du président n°2023-08-DAGAP du 13 mars 2023 relatif à la désignation des grands électeurs pour l'élection des représentants des étudiants au conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER),
- Vu le procès-verbal de dépouillement du scrutin du 13 avril 2023,

ARRÊTE

Article 1

Sont proclamés les résultats du scrutin pour la désignation des neuf grands électeurs de l'université d'Avignon qui a eu lieu le 13 avril 2023 (en annexe).

Article 2

Le présent arrêté sera affiché dans le hall de la zone présidence.

Il sera également consultable dans le recueil des actes et décisions à la rubrique « actes réglementaires » sur le site internet de l'université par le menu accès rapide ou via la plateforme e-Doc de l'université – Affaires Juridiques – rubrique « actes réglementaires ».

Il sera transmis à monsieur le Recteur de Région académique, Chancelier des Universités.

Article 3

Le directeur général des services de l'université est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Avignon, le 13 avril 2023

Le Président d'Avignon Université,

Philippe ELLERKAMP



Pièce jointe : Résultats du scrutin du 13 avril 2023.

Transmis au Recteur de Région académique, Chancelier des Universités, et publié le

14 AVR. 2023

**PROCLAMATION DES RÉSULTATS
DÉSIGNATION DES GRANDS ÉLECTEURS DE L'UNIVERSITÉ D'AVIGNON**

RÉSULTATS du SCRUTIN du 13 avril 2023

Nombre d'électeurs inscrits :	36
Nombre de votants :	6
Bulletins blancs et nuls :	-
Suffrages exprimés :	6
Nombre de grands électeurs à élire	9

ATTRIBUTION DES SIÈGES :

LISTES	Suffrages obtenus	Au quotient électoral	Au plus fort reste	Par tirage au sort (1)	TOTAL
Bouge ton campus avec Inter'asso Avignon et ses associations	6	9	-	-	9

(1) En qualité d'égalité des voix.

SONT PROCLAMÉS ÉLUS :

LISTES	ÉLUS	INSTANCE - Qualité
Bouge ton campus avec Inter'asso Avignon et ses associations	AGRINIER Laura AQCHMIR Ihab PELLAT-FINET Liana ANDRIANJAFISOA Nathan CAPPELEMAN Paola GRANDIS Sylvain LEFERT Clélia PLASMAN Lucas LOPEZ Jade	CFVU / Titulaire CFVU / Titulaire CFVU / Suppléante CA / Suppléant CA / Suppléante CFVU / Titulaire CFVU / Titulaire CFVU / Titulaire CA / Titulaire